Traité, sur les terres noyées de la Guiane : appellées communément Terres-basses, sur leur desséchement, leur défrichement, leur culture & l'exploitation de leurs productions; avec des réflexions sur la régie des esclaves & autres objets ... / par Mr. Guisan.

Contributors

Guisan, Samuel.

Publication/Creation

Cayenne : De l'Imprimerie du Roi, 1788.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ut9fjxh4

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

GUISAN, Samuel

Traité sur les Terres Noyées

Cayenne, 1787

F.1

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29300460

F. 18

TRAITÉ,

SUR LES TERRES NOYÉES DE LA GUIANE, appellées communément *TERRES-BASSES*, sur leur desséchement, leur défrichement, leur culture & l'exploitation de leurs productions; avec des réflexions sur la régie des Esclaves & autres objets.

PAR Mr. GUISAN, CAPITAINE D'INFANTERIE, Ingénieur en chef pour la partie Agraire & Hydraulique.

A CAYENNE,

DE L'IMPRIMERIE DU ROI.

MDCCLXXXVIII.

On prie le Lecteur, de ſe donner la peine de conſulter l'Errata; cela eſt néceſſaire pour bien entendre pluſieurs endroits importants.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES.

CE petit ouvrage commencé depuis long-temps, avoit été abandonné à cauſe de la difficulté de lui donner aſſez de clarté ſans le ſecours des planches dont il doit être accompagné, & deſquelles on n'a pû s'occuper juſqu'ici : mais ayant réfléchi qu'il peut néantmoins être utile à la Colonie, en attendant qu'il ſoit poſſible de les y joindre, preſſé d'ailleurs par pluſieurs perſonnes de donner du moins quelque précis qui renferme les pratiques les plus utiles ſur les deſſéchements & l'exploitation des terres-baſſes, on s'eſt déterminé à donner, quoi qu'à la hâte, le petit traité précédement entrepris.

Dans les divers objets dont on a à parler, il y en a qui ſont plus ou moins inconnus à cette Colonie ; ils demandent par conſéquent d'être traités avec plus ou moins de détail, & c'êſt à quoi l'on a eu égard, en développant autant qu'il eſt poſſible les uns, & paſſant légérement ſur d'autres : ſurtout on ne parle pour ainſi dire qu'en paſſant de la fabrication du ſucre, parce

que cette partie dépend de l'art du raffineur, lequel eſt étranger au plan propoſé.

Des diverſes pratiques qu'on preſcrit ici pour l'exploitation des terres-baſſes en général, la pluſpart ne ſont pas nouvelles ſans doute : ce ſont celles dont on ſe ſert à Surinam, où elles ont étés apportées de Hollande. Perſonne ne peut donc ſur le fond ſe donner le mérite de l'invention. Néantmoins ſans chercher ici à ſe faire valoir, on peut obſerver qu'on trouvera dans ce petit traité diverſes méthodes nouvelles, & l'application de ce grand nombre de principes inconnus & non obſervés juſqu'ici. Quoiqu'une ancienne & floriſſante Colonie voiſine ſemble pouvoir donner ſur ce genre de culture des préceptes aſſez plauſibles pour n'avoir pas beſoin d'être examinés, on ſe convaincra que ces cultivateurs, tout éclairés qu'ils ſont, commettent encore bien des fautes & ſont trop aſſervis à des routines & à une eſpèce de reſpect pour les pratiques anciennes.

On ne prétend pas dire ici qu'on ne puiſſe s'inſtruire par leur commerce, & l'on regrette infiniment au contraire qu'il y ait ſi peu de communication entre ces riches voiſins, & Cayenne qui y eût infiniment gagné : leur franchiſe, leurs manieres obligeantes, & leur exceſſive honnêtété envers les étrangers auroient dû nous y inviter davantage.

L'on doit auſſi obſerver qu'en général dans tout ce qu'on traite ici, on a taché d'être le plus ſuccinct poſſible; ce qui n'a pu ſe faire qu'en élaguant bien des objets, qui auroient peut-être eû leur utilité; ſur cela, ceux qui remarqueroient qu'on a laiſſé quelque choſſe à déſirer, peuvent être perſuadés qu'on recevra avec recon-
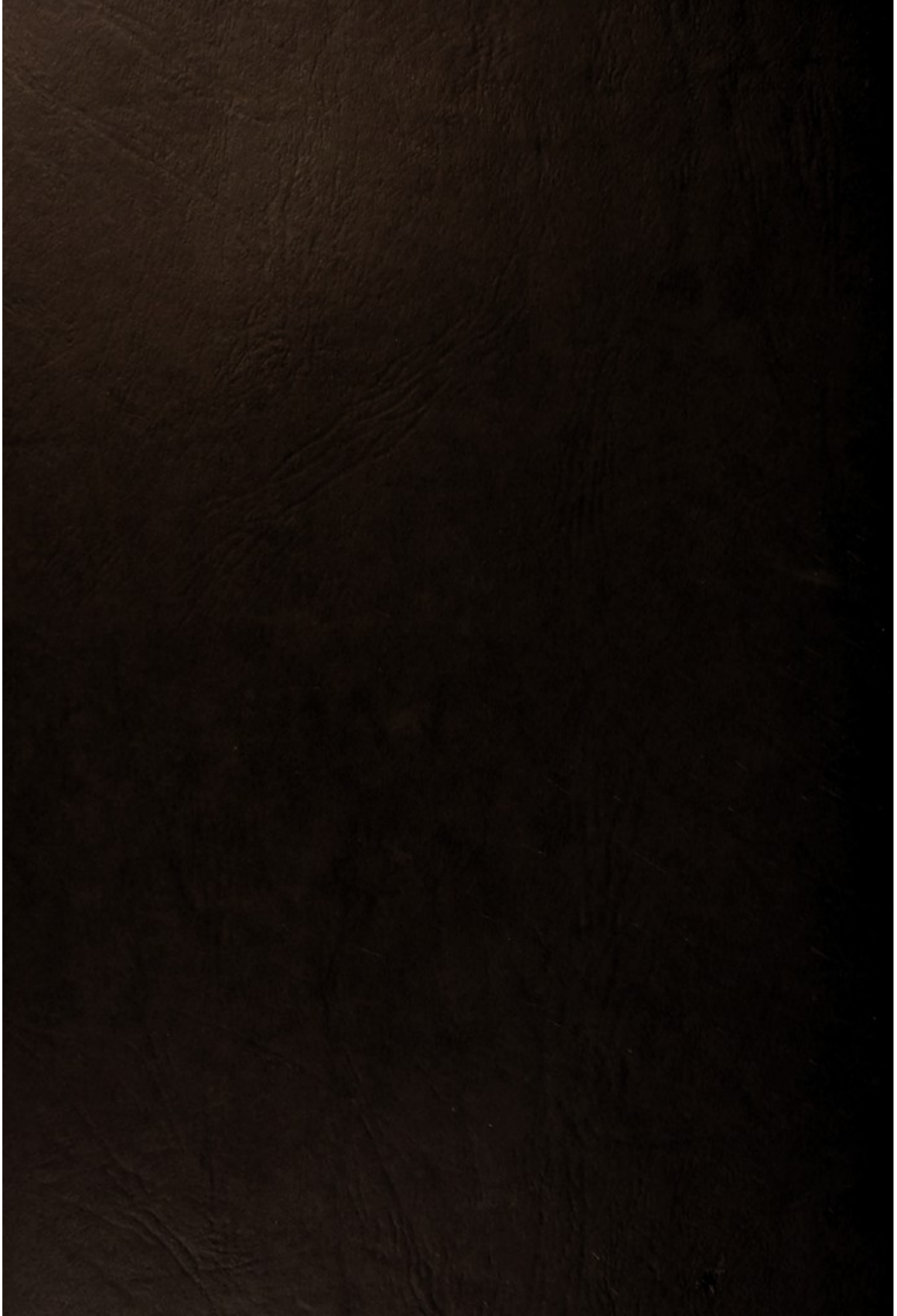
noiſſance les avis qu'on les invite à donner. L'on ne cherche qu'à être utile, mais à être utile ſans prétention; c'eſt l'unique but qu'on ſe propoſe, & le ſeul plan de conduite auquel on s'eſt déterminé.